

# Améliorer collectivement le bien-être des animaux

**L'Ifip développe des outils pour accompagner les professionnels depuis de nombreuses années vers une meilleure prise en compte du bien-être des animaux.**



D. POIVET

▶ **EN ABATTOIR, UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES BIEN-ÊTRE** détaille les cinq étapes clefs, du déchargement à la saignée des animaux.

Les quelques situations, inacceptables mais exceptionnelles, mises en exergue par les médias, occultent des conditions de vie très contrôlées. La production porcine est l'une des plus réglementées dans le domaine du bien-être animal, et les opérateurs, aux différents maillons de la filière, font l'objet de contrôles de la part des services de l'état. Des échanges réguliers entre les professionnels et l'administration permettent de progresser dans l'application des réglementations, en prenant au mieux en compte les spécificités des élevages français. Ainsi, le vade-mecum d'inspection des élevages porcins, document de référence pour les contrôles réalisés au titre de la protection animale, a été régulièrement remanié pour favoriser la bonne observation des réglementations par les éleveurs.

## Des outils d'audit de l'élevage jusqu'à l'abattage

Le bien-être peut être considéré comme optimal si l'environnement de l'animal satisfait tous ses besoins; pour les animaux, comme pour les hommes, l'élevage est un milieu contraint. Assurer le bien-être c'est s'assurer que les animaux peuvent s'adapter facilement à leur environnement sans que cela n'altère leur comportement ou leur santé. L'éleveur, par ses choix de conduite, ses interventions et l'observation quotidienne de ses animaux, est le mieux placé pour le vérifier. Pour venir en appui à ces observations, l'Ifip a pro-

duit, à la demande d'Inaporc, un outil d'audit bien-être qui permet aux éleveurs de s'autoévaluer. Cet outil, dénommé BEEP (bien-être en élevage de porcs) a été construit avec des éleveurs qui ont choisi, en concertation avec des experts, des indicateurs simples et rapides à mesurer et qui renseignent les différentes dimensions du bien-être : logement, alimentation, comportement et santé. Le principe de la coconstruction, qui permet de mieux prendre en compte les conditions de terrain, a également été utilisé pour établir des guides de bonnes pratiques dans les domaines du transport et de l'abattage. Un premier guide sur la transportabilité des animaux vers l'abattoir a été établi en 2008 et a servi de base au guide européen publié en 2016.

## Se former pour améliorer ses pratiques

Plus récemment, l'Ifip a édité dans le cadre d'un projet européen un ensemble de fiches techniques à destination des éleveurs et des transporteurs pour améliorer les conditions de transport des animaux<sup>(1)</sup>. En abattoir, un guide de bonnes pratiques bien-être est également disponible; il détaille les cinq étapes clefs, du déchargement à la saignée

des animaux. La rédaction des guides de bonnes pratiques s'accompagne de formations à destination des transporteurs et des personnels d'abattoir (opérateurs, responsable protection animale). Former pour que les opérateurs identifient mieux les risques d'atteinte au bien-être des animaux, c'est leur permettre de faire évoluer l'organisation du travail, d'adapter leurs équipements et leur comportement aux situations de travail avec les animaux. Au niveau de l'élevage, un travail en cours animé par l'Ifip s'intéresse aux pratiques des éleveurs au quotidien avec leurs animaux. Il s'agit d'identifier les stratégies qu'adoptent les éleveurs quand ils interviennent auprès des animaux pour réduire le stress – des animaux et des hommes –, faciliter le travail et améliorer les résultats techniques. Là encore, c'est collectivement, par l'échange des pratiques et des savoir-faire, que les éleveurs pourront faire évoluer leurs façons de faire pour une meilleure prise en compte de leur bien-être et de celui de leurs animaux. ■ **Valérie Courboulay**, [valerie.courboulay@ifip.asso.fr](mailto:valerie.courboulay@ifip.asso.fr)

(1) Fiches et guide sur les bonnes pratiques de transport disponibles à l'adresse: [animaltransportguides.eu](http://animaltransportguides.eu)